

Compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie – Avoirs en obligations émises dans le public

Excluant les anciens blocs d'affaires de la New York Life et de CrownVie

Précisions sur les placements au 30 juin 2021

Volume du portefeuille : 14 163,0 millions \$

Proportion du total des actifs couvrant les passifs dans le compte de participation de la Canada Vie^{MC} : 32,2 %

Lignes directrices de placement

Les obligations émises dans le public sont gérées par une équipe de Winnipeg spécialisée dans ce type d'obligations. Cette équipe investit uniquement dans des titres obligataires de premier ordre, conformément aux lignes directrices officiellement approuvées. La diversification est maintenue selon le secteur, la région géographique et l'émetteur. Les obligations émises dans le public soutiennent la croissance stable à long terme du portefeuille et les garanties de base des polices avec participation, tout en procurant des liquidités.

Composition des placements

Obligations cotées	Valeurs des actifs (en millions de dollars)	Pourcentage des actifs en obligations émises dans le public
Gouvernement	3 560,5 \$	25,1 %
Entreprise	10 602,5 \$	74,9 %
Total des actifs en obligations émises dans le public	14 163,0 \$	100 %

Placements selon la durée

Années jusqu'à l'échéance	Valeurs des actifs (en millions de dollars)	Pourcentage des actifs en obligations émises dans le public
Zéro à cinq ans	5 977,3 \$	42,2 %
Plus de cinq ans	8 185,7 \$	57,8 %
Total des actifs en obligations émises dans le public	14 163,0 \$	100 %

Placements selon la qualité

Surprime	Pourcentage
AAA	15,4 %
AA	27,3 %
A	28,1 %
BBB	29,2 %
BB ou moins	0,0 %

Obligations de sociétés selon le secteur

Secteur	Pourcentage
Services publics	15,3 %
Titres adossés à des crédits mobiliers	11,7 %
Produits industriels	11,4 %
Services financiers	10,0 %
Immobilier et construction	9,8 %
Tous les autres secteurs	41,7 %

Principaux avoirs

	Pourcentage des avoirs en obligations émises dans le public	Pourcentage du total des actifs du compte de participation couvrant les passifs
Gouvernement du Canada	4,4 %	1,4 %
Province de la Colombie-Britannique	2,4 %	0,8 %
Province de l'Ontario	2,2 %	0,7 %
Province de Québec	2,0 %	0,7 %
Province de l'Alberta	2,0 %	0,6 %
Banque de Montréal	1,7 %	0,6 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,7 %	0,5 %
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	1,6 %	0,5 %
Province du Manitoba	1,2 %	0,4 %
7420928 Manitoba Limited Partnership	1,2 %	0,4 %
Total des principaux avoirs	20,5 %	6,6 %

À noter :

- Il est possible que, dans le présent rapport, les totaux ne correspondent pas à 100 % étant donné que les chiffres sont arrondis.
- Les actifs couvrant les passifs du bloc ouvert de la Canada Vie sont mis en commun avec les actifs couvrant les passifs du bloc fermé (toutes les polices de la Canada Vie établies avant la démutualisation de la Canada Vie le 5 novembre 1999).
- Les valeurs des actifs indiquées correspondent à des répartitions approximatives et sont fournies à titre de référence seulement. Elles sont fondées sur les actifs investis couvrant les passifs uniquement et elles n'incluent pas les actifs couvrant l'excédent.

Moyenne historique des rendements sur un an	31 décembre 2020
Obligations émises dans le public et placements privés	3,3 %
Certificats de placement garanti (CPG) de 5 ans	1,3 %
Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	0,7 %

Tous les rendements annuels moyens historiques sont des moyennes géométriques.

À noter :

- Les données relatives au rendement sont fournies à titre indicatif seulement et font état du rendement passé, lequel n'est pas nécessairement une indication du rendement futur.
- Le rendement des obligations du compte de participation reflète le rendement des actifs en obligations couvrant les passifs et l'excédent, après déduction des frais de placement. À l'exception des gains et des pertes non réalisés au titre des obligations, qui sont exclus parce que les obligations détenues dans le compte de participation sont généralement conservées jusqu'à l'échéance, le rendement des obligations du compte de participation est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (IASB), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011.
- Le rendement des obligations contribue aux résultats globaux du compte total de participation au chapitre des placements.
- Le rendement des CPG de cinq ans correspond au rendement nominal jusqu'à l'échéance. Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 176-0043, série V122526 (site Web de Statistique Canada), 19 février 2021. Pour chaque année civile, la moyenne des taux mensuels des CPG a été utilisée.
- Rendements des obligations du gouvernement du Canada de cinq à dix ans. Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 176-0043, série V122486 (site Web de Statistique Canada), 19 février 2021. Pour chaque année civile, la moyenne des valeurs mensuelles a été utilisée.